

Dictionnaire portatif des cas de conscience

Titre(s) : Dictionnaire portatif des cas de conscience : dans le quel, outre la résolution des cas qui y sont rapportés, ou les principes sur lesquels les décisions sont fondées et en vertu desquels on peut agir dans tous les autres cas qui ont rapport à la matière.

Auteur(s) : Benoît XIV

Mention d'édition : Nouv. édit. revue, corrigée et augmentée de tous les cas résolus par le feu Pape Benoît XIV

Editeur, producteur : Lyon : P. Bruyset, 1759

Description matérielle : 1 vol. 627 p. : rel. ; in 12 ?

Classification décimale Dewey : XVIII ème siècle

Note sur le contenu : Permis l'usage au P. Didacem Bujon recollet

Sujet(s) : A53

Sujet - Nom commun : A Théologie